



Rapport d'activité

2025



Sommaire

1- Edito Président	P4
2- Temo : une nouvelle ère pour la mobilité	P5
2.1 Rappel contexte	
2.2 Rappel missions	
2.3 Organisation institutionnelle	
2.4 Restructuration administrative	
3- Bilan chiffres	P13
3.1 Evolutions des voyages	
3.2 Evolutions des usagers	
4- Evolutions des services	P15
4.1 Transport à la demande (TAD)	
4.2 Récupération compétences mobilité Région Grand Est (RGE)	
4.3 Renouvellement	
5- Mobilité douce	P18
5.1 Politique cyclable	
5.2 Aide Mo'b Emploi	

Sommaire

6- Investissement

P19

6.1 Véhicules

6.2 Sécurité

6.3 Travaux

7- Communication et concertation

P24

7.1 On parle de nous

7.2 Réseaux Sociaux

7.3 Evénements

7.4 Matériels - Flocage

8- Projets d'avenir

P35

8.1 Validation du SERM (Service Express Régional Métropolitain)

8.2 BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)

8.3 Lancement études Urbanloop

8.4 Etude CCAM et CCB3F

9- Annexe

P37

9.1 Données financières

9.2 Carte du réseau Temo'b

2025 : une année charnière pour reconstruire la confiance et préparer l'avenir

L'année 2025 restera une étape déterminante dans l'histoire de notre syndicat. Elle marque à la fois l'aboutissement d'une profonde transformation institutionnelle et le début d'un nouveau cycle de développement pour les mobilités en Moselle Nord.

Avec l'extension de notre périmètre, la naissance de la marque **TeMo - Territoires et Mobilités Moselle Nord** et l'intégration de nouveaux territoires, nous avons changé d'échelle. Mais au-delà des évolutions administratives et organisationnelles, notre priorité a été claire : rétablir la confiance.

Confiance avec nos usagers, qui attendent un service fiable, lisible et adapté à leurs besoins quotidiens.

Confiance avec nos collectivités membres, qui financent et portent avec nous l'ambition d'une mobilité performante au service du développement du territoire.

Confiance avec nos partenaires institutionnels, qu'il s'agisse de l'État, de la Région Grand Est, du Luxembourg, des intercommunalités ou encore des acteurs économiques qui participent à la construction de solutions concrètes pour les habitants.

Confiance enfin avec nos équipes et nos exploitants, dont l'engagement quotidien permet de faire vivre le service public de la mobilité.

Cette année a ainsi été marquée par de nombreuses réalisations concrètes : le développement du transport à la demande, l'amélioration des dessertes, l'arrivée de nouveaux véhicules, la poursuite des investissements en matière de sécurité, la modernisation des outils d'information voyageurs, ainsi que le renforcement du dialogue avec les habitants à travers les réunions publiques et le comité des partenaires. Ces actions traduisent une volonté simple : remettre l'utilisateur au cœur de nos préoccupations.

Les premiers résultats sont encourageants. La fréquentation progresse, l'attractivité du réseau se renforce et de nouveaux territoires souhaitent rejoindre la dynamique engagée. Ces signaux positifs nous confortent dans les choix opérés.

Face aux défis de la croissance démographique, des mobilités transfrontalières, de la transition écologique et de l'attractivité économique du territoire, nous devons penser les déplacements à une échelle plus large et avec une vision de long terme.

Le futur Bus à Haut Niveau de Service, le développement des transports à la demande, l'amélioration de l'intermodalité autour des gares, les mobilités cyclables, les projets transfrontaliers et les réflexions engagées autour du Service Express Régional Métropolitain constituent autant de briques d'un projet global au service des habitants.

TeMo a désormais vocation à être bien plus qu'un réseau de transport : il doit devenir l'outil de référence permettant de connecter les territoires, les habitants, les emplois et les services.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents, des partenaires institutionnels, des entreprises et des usagers qui contribuent à cette dynamique collective.



2- TeMo : Une nouvelle ère pour la mobilité

2.1 Rappel contexte

Extension du périmètre

Les communautés de communes frontalières au périmètre de TeMo manifestent un intérêt croissant pour une adhésion au syndicat afin de bénéficier de l'intégration au réseau de transports et des services associés. Cette dynamique témoigne de l'attractivité du modèle mis en place et de la pertinence d'une approche coordonnée à l'échelle élargie du territoire.

Dans ce contexte, l'adhésion de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) et de la Communauté de Communes Pays Haut BAI d'Alzette (CCPHVA) illustre concrètement cette volonté de coopération, permettant d'améliorer l'offre de mobilité pour les habitants et de renforcer la cohérence des déplacements à l'échelle interterritoriale.

Une demande de modification statutaire a été engagée en décembre 2024 afin qu'au 1er janvier 2025, TeMo se substitue au SMITU. Le syndicat regroupe désormais 54 communes, représentant près de 216 000 habitants sur un territoire de 516 km². Il assure l'organisation et le développement de la mobilité sur l'ensemble de la bande frontalière entre la Moselle et le Luxembourg, de Lommerange à Guénange au sud et de Rédange à Contz-les-Bains au nord.

Changement de nom

Cette extension de périmètre a entraîné un changement de nom et d'identité pour le syndicat, désormais appelé **Temo – Territoires et Mobilité Moselle Nord**. Le réseau de bus a été renommé **Temo'b**, tandis que le service de transport à la demande est devenu **Temo'flex**. Ces nouvelles appellations et identités ont été créées afin de représenter au mieux le réseau et d'en renforcer la lisibilité.

Le logo Temo peut être accompagné de sa baseline « **Moselle Nord** », qui apporte une précision supplémentaire sur l'ancrage territorial de la marque. Un nouveau nuancier a également été défini : le bleu et le blanc constituent désormais les couleurs dominantes de l'identité visuelle.

Des déclinaisons spécifiques ont été conçues pour les services existants, tels que **Temo'b (bleu clair)** et **Temo'flex (jaune)**, chacun disposant de sa propre couleur d'identification. Résolument tournée vers l'avenir et attentive aux besoins des usagers, la marque a également anticipé le développement de nouveaux services : **Temo'v pour les vélos (vert)**, **Temo'lux pour le réseau de transport transfrontalier (bleu et rouge)** et **Temo'park pour le réseau de parkings (rose)**.

Cette nouvelle identité s'accompagne enfin de la création de supports de communication internes et externes renouvelés.

temo **b**

temo
Moselle Nord

temo **flex**

2- TeMo : Une nouvelle ère pour la mobilité

2.1 Rappel contexte

3) Audit

A la suite de son élection à la présidence du SMITU en 2023, le Président Rémy DICK et la nouvelle gouvernance ont eu pour priorité de faire un état des lieux du projet BHNS. Le projet, remanié à maintes reprises, faisait planer de nombreux questionnements quant à son pilotage et financement ; commander un audit juridique et financier répondait à une exigence de transparence.

Lumière devait être faite sur le projet BHNS et tout particulièrement sur l'accompagnement par EGIS CONSEIL, maître d'ouvrage mandaté, ayant en charge la passation, le suivi et l'exécution de deux importants marchés de travaux ; les deux ouvrages d'art de Thionville ainsi que la voirie les reliant.

Par une conférence de presse en mars 2025, les avocats du cabinet OLSZAK et LEVY ont exposé leurs conclusions ; les surcoûts du projet Citézen et les retards successifs sont principalement imputables à un mauvais pilotage et une gestion défaillante. Le défaut d'anticipation et de conventionnement en est le principal. Certains manquements aux règles de la commande publique ont par ailleurs été relevés. L'audit financier n'a quant à lui révélé aucune irrégularité.

Le procureur de la République a été saisi sur le fondement de l'article 40 ; pour l'heure aucune suite n'a été donnée. Afin que soient déterminées les responsabilités de chacun, il est envisagé plusieurs référés expertises. Ils permettront de déterminer pourquoi certains arbitrages ont été faits, selon quel coût, par qui, s'ils étaient pertinents et dans quelle mesure ils sont imputables au maître d'œuvre, maître d'ouvrage mandaté ou encore maître d'ouvrage.

La réalisation de cet audit a démontré la volonté de tourner la page du SMiTU, promettant TEMO à un avenir certain ; celui d'un BHNS revisité et d'un réseau aux ambitions à la hauteur des attentes de ses usagers.

2.2 Rappel missions

AOM : Autorité Organisatrice de Mobilité

Le Syndicat Territoires et Mobilités Nord – Temo est un établissement public chargé d'organiser les différents modes de déplacement sur Thionville et les 54 communes avoisinantes.

Cette organisation se construit autour du [Plan de Déplacement Mobilité \(PDM\)](#), qui coordonne notamment :

- L'organisation des transports en commun
- Le partage de l'espace public
- Les déplacements des vélos et des piétons
- La circulation automobile et stationnement
- L'intermodalité (passage d'un mode de transport à un autre) des déplacements

L'objectif du Temo est de proposer une offre de transport à la fois accessible et pratique pour les usagers, mais qui tient également compte des impératifs de sobriété énergétique et de réduction de l'empreinte carbone.

2- TeMo : Une nouvelle ère pour la mobilité

PDM : Plan de mobilité

Le Plan de Déplacement Mobilité (PDM) est instauré depuis le 1er janvier 2021 (avec la Loi d'orientation des mobilités, dite LOM).

Il fixe des objectifs et les modalités d'actions des politiques publiques en termes de déplacements. C'est un document obligatoire d'orientation et de planification territoriale définissant la politique globale de déplacements urbains dans le ressort territorial de TeMo.

Il traite des thématiques suivantes :

- L'organisation des transports en commun
- Le partage de l'espace public
- Les déplacements des vélos et des piétons
- La circulation automobile et stationnement
- L'intermodalité (passage d'un mode de transport à un autre) des déplacements

Un bilan du PDM a été réalisé en 2025. À la suite de cette évaluation, une révision complète du document sera engagée en 2026.

A quoi ça sert :

- Développer les modes doux et les transports collectifs
 - Protéger l'environnement, la santé publique et assurer la transition énergétique, par une politique de mobilité plus sobre, afin de concilier ville mobile et ville durable.
- Assurer la mobilité pour tous
 - Avec une offre de déplacements adaptée à tous les usagers.
- Renforcer l'attractivité
 - Pour accompagner la dynamique du territoire tout en préservant le cadre de vie des habitants.
- Améliorer le cadre de vie et le bien-vivre ensemble
 - Par un espace public apaisé et de qualité avec des nuisances sonores réduites.

2- TeMo : Une nouvelle ère pour la mobilité

2.3 Organigramme institutionnelle

Les délégués de Temo étaient composés de **70 membres**, incluant le président, 11 vice-présidents ainsi que 7 assesseurs, tous intégrés au bureau.

Chaque membre représente un territoire spécifique, selon la répartition suivante : 2 représentants pour Bertrange, 2 pour Guénange, 2 pour Stuckange, 23 pour la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville, 16 pour la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, 13 pour la Communauté de communes de Cattenom et environs, et 8 pour la Communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette.

 DICK Rémy Président	 BECKER Patrick 1er Vice-Président	 REBSTOCK-PINNA Alexandra 2ème Vice-Président	 VEINNANT Bernard 3ème Vice-Président	 JURCZAK Serge 4ème Vice-Président
 TACCONI Pierre 5ème Vice-Président	 WEIS Mathieu 6ème Vice-Président	 SCHULTZ Laurent 7ème Vice-Président	 MEDVES Jean-François 8ème Vice-Président	 Postal Olivier 9ème Vice-Président
 BALCERZAK Roland 10ème Vice-Président	 GUERMANN Bernard 11ème Vice-Président	 HOLSENBURGER Alexandre Assesseur	 HATRI Aïcha Assesseur	 SEGURA Olivier Assesseur
 RENAUX Patricia Assesseur	 RISSER Patrick Assesseur	 PAULY ELSA Assesseur	 CORAZZA Jean-Luc Assesseur	 ABDELLALI Moustapha
 SCHIVRE Marc	 SAUVAGE Cathy	 FRADELLA Cédric	 ANDRE René	 COLIN Jean-Marie
 KASPAR-COTRUPI Angèle	 SCHNEIDER Brigitte	 FERRERO Marc	 ZIEGLER Damien	 HERFELD Marie-Laurence
 LUCCHINI Marc	 SCHITZ Denis	 SCHREIBER Roger	 LOUIS Jean-Charles	 BERTIN Emmanuel
 MERTZ Christian	 POTIER Christine	 HARAU Guy	 MELEO Guy	 BARILLARO Jérémy

2- TeMo : Une nouvelle ère pour la mobilité

<i>BERNARDI</i> <i>Alessandro</i>	<i>BEY</i> <i>Michèle</i>	<i>DEIS</i> <i>Murielle</i>	<i>ENGELMANN</i> <i>Fabien</i>	<i>DEUTSCH</i> <i>André</i>
<i>GRILLO</i> <i>Marie</i>	<i>MENTION</i> <i>Fanny</i>	<i>SCHULTZ</i> <i>Sylvie</i>	<i>ZENNER</i> <i>Bernard</i>	<i>ACKER</i> <i>Christine</i>
<i>HERGAT</i> <i>Michel</i>	<i>KORMANN</i> <i>Olivier</i>	<i>MATHIEU</i> <i>Bernard</i>	<i>PAQUET</i> <i>Michel</i>	<i>ROBINET</i> <i>David</i>
<i>GHAMO</i> <i>Joseph</i>	<i>BAUR</i> <i>Denis</i>	<i>LANGMAR</i> <i>Déborat</i>	<i>LORENTZ</i> <i>Maurice</i>	<i>RECH</i> <i>Serge</i>
<i>BRUSCO</i> <i>Stéphan</i>	<i>PHILIPPE</i> <i>Lionel</i>	<i>BOURSON</i> <i>Jean-Jacques</i>	<i>CIMARELLI</i> <i>Daniel</i>	<i>DESTREMONT</i> <i>Gilles</i>
<i>FATTORELLI</i> <i>Viviane</i>				

Organigramme de la gouvernance en date du 01 janvier 2025

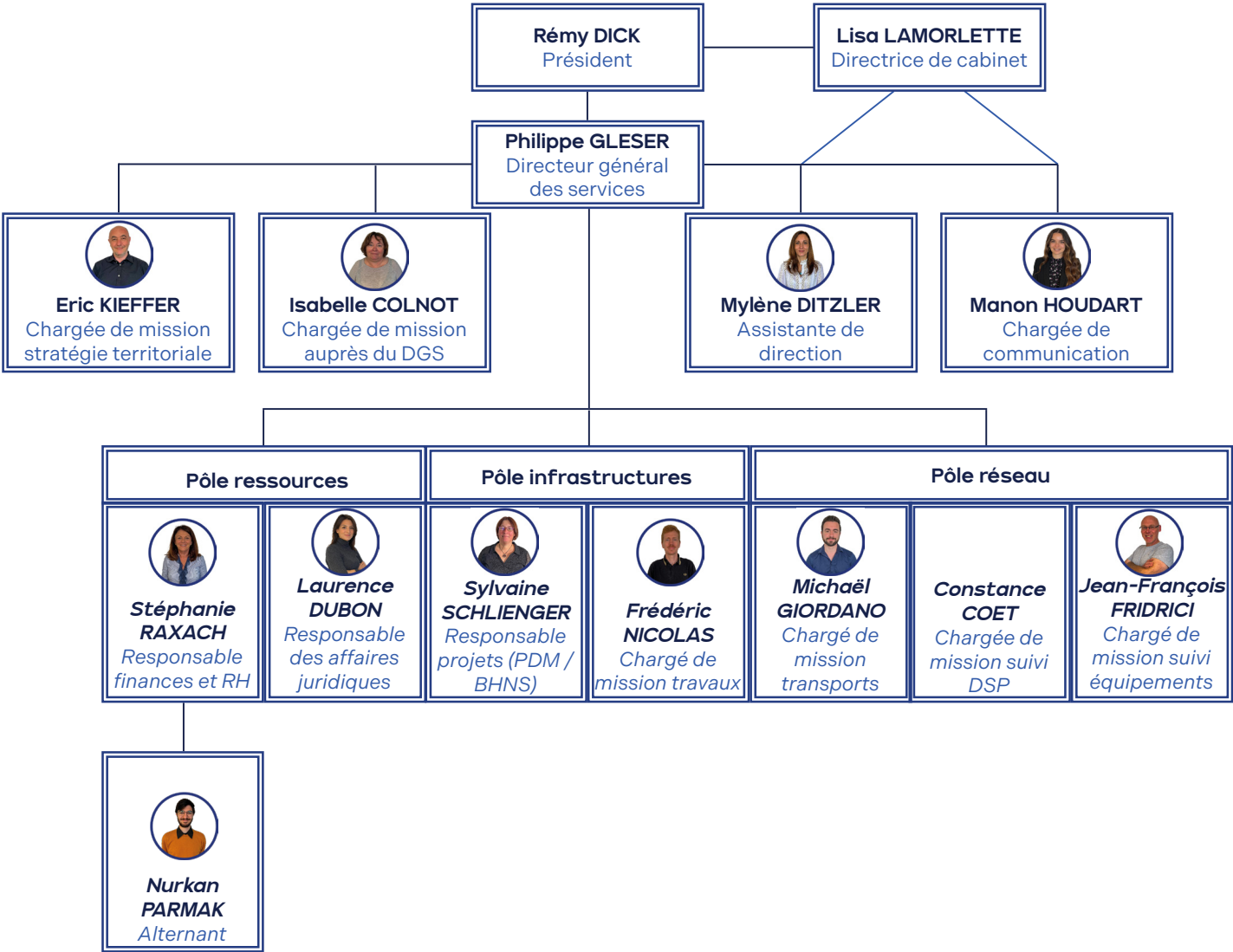


2- TeMo : Une nouvelle ère pour la mobilité

2.4 Restructuration administrative

Organigramme

Une restructuration interne a également été menée afin de répondre aux nouveaux besoins. De nouveaux services se sont développés et de nouvelles compétences sont venues renforcer et compléter l'équipe.



Organigramme interne des services 2025

2- TeMo : Une nouvelle ère pour la mobilité

Témoignages métiers



Michaël Giordano,

Chargée de mission transport

Mon rôle consiste principalement à assurer le suivi de l'exploitation du réseau Temo'b, en lien direct avec le délégataire Keolis Thionville Fensch. Au quotidien, je veille au bon fonctionnement des lignes, au suivi de la qualité de service et à la résolution rapide des problèmes lorsqu'ils se présentent. Mon métier est particulièrement polyvalent, car je travaille avec plusieurs services et partenaires.

L'écoute, la compréhension des problématiques et de bonnes qualités relationnelles sont indispensables, que ce soit lors des échanges téléphoniques, par e-mail ou directement sur le terrain auprès des usagers. Être transparent et honnête dans les réponses apportées permet souvent d'apaiser les tensions. Il est également important de conserver des relations de confiance et un contact permanent avec le délégataire.

Un exemple concret me vient en tête concernant la ligne S08. Un usager de Cattenom souhaitait pouvoir rejoindre la cité scolaire Charlemagne à Thionville pour les cours de 8h55. À l'époque, un trajet existait déjà mais l'arrivée se faisait à 8h07, bien trop tôt. J'ai donc proposé de réorganiser le service en deux trajets : un premier départ de Cattenom à 7h38 pour les scolaires du collège de la commune, puis un second départ à 8h05 permettant une arrivée à Thionville à 8h37. Cette adaptation a permis de mieux répondre aux besoins des élèves tout en allégeant la fréquentation des premiers services du matin.

Ce qui me plaît le plus dans mon métier, c'est de pouvoir allier ma passion pour les transports en commun, l'écologie et la mobilité. J'ai envie de donner aux habitants l'envie d'utiliser les transports en commun et de contribuer, à mon niveau, à la mission du syndicat : transporter le plus de personnes possible sur le territoire, dans les meilleures conditions.



Frédéric Nicolas,

Chargé de mission travaux

Au sein du pôle travaux et aménagements du territoire, mon rôle consiste à assurer le suivi quotidien des chantiers, mais aussi à coordonner l'ensemble des échanges nécessaires à leur bonne réalisation.

Une part importante de mon travail concerne également la préparation et la rédaction des clauses techniques des marchés publics liés aux opérations d'aménagement : maîtrise d'œuvre, coordination SPS, missions géotechniques, entre autres. Mon objectif est de garantir que chaque projet puisse être mené dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles.

Les projets que j'accompagne ont un impact concret sur le quotidien des habitants et des communes du territoire. Ils permettent notamment d'améliorer les conditions de circulation des transports en commun et des modes doux.

Parmi les projets qui me rendent particulièrement fier, je pense immédiatement au projet S1 Flo4 Flo5. Lorsque j'ai rejoint le TeMo en septembre 2024, le dossier connaissait des débuts compliqués. Avec Sylvaine, nous avons repris le projet en phase PRO, nous l'avons entièrement réanalysé, puis soumis à un nouveau maître d'œuvre avant d'étudier les différentes offres des entreprises. Le chantier a finalement pu démarrer en octobre dernier. Aujourd'hui, il est très satisfaisant de voir un projet d'une telle ampleur prendre forme concrètement sur le terrain.

Ce qui me motive le plus dans mon métier, c'est justement cette dimension concrète. Les futurs travaux de voirie ainsi que la création du nouveau dépôt de bus représentent aujourd'hui une véritable motivation professionnelle au quotidien.

2- TeMo : Une nouvelle ère pour la mobilité

Témoignages métiers



Laurence Dubon,

Responsable des affaires juridique

Mon rôle consiste avant tout à garantir la conformité de l'ensemble des actes et décisions du syndicat au regard du droit. Concrètement, je veille à la sécurité juridique des délibérations et des engagements pris par le Président, en m'assurant que chaque projet s'inscrive dans un cadre légal maîtrisé et sécurisé.

Mon travail contribue directement à sécuriser les projets portés par TeMo et à accompagner les différents services dans leur mise en œuvre. Lorsqu'un projet de mobilité est envisagé, j'interviens en amont afin d'identifier les compétences mobilisables, le cadre juridique applicable et les éventuels points de vigilance. Cela permet d'anticiper les risques contentieux et d'assurer un déroulement serein des opérations. Contrairement à une idée reçue, le droit n'est pas un frein : il constitue au contraire un outil d'aide à la décision, capable d'ouvrir des solutions et de sécuriser des choix stratégiques.

Les marchés publics, souvent perçus comme complexes et très techniques, nécessitent un travail étroit avec les équipes opérationnelles. Mon rôle est d'apporter un appui juridique tout au long du processus, tandis que les services assurent la définition précise du besoin et la transmission des éléments techniques indispensables. Un besoin clairement exprimé est la clé d'une procédure efficace et sécurisée.

Ce que j'apprécie le plus dans mon métier au sein de TeMo, c'est la diversité des sujets et la richesse des échanges avec les différents interlocuteurs. Le statut particulier d'un syndicat mixte nous place à la croisée de nombreuses compétences et problématiques, ce qui rend chaque dossier unique. Cette variété, combinée à une forte exigence juridique et à des enjeux très concrets de mobilité, rend le travail particulièrement stimulant et passionnant au quotidien.

3.1 Evolutions des voyages

3 - Bilan chiffres

Lignes structurantes

2024
18 lignes

2025
18 lignes

Lignes complémentaires

2024
28 lignes

2025
30 lignes

Lignes scolaires

2024
0 lignes

2025
19 lignes

Lignes navettes

2024
2 lignes

2025
3 lignes

Temo'Flex dimanche

2024
2 lignes

2025
2 lignes

Depuis fin août 2025, plusieurs évolutions structurantes ont été mises en place sur le réseau. Les lignes S01, S02, S06, S09, S20, S24, 30, 47, D25 et D26 empruntent désormais les ponts de Thionville, améliorant ainsi la desserte interrives. Par ailleurs, la ligne L41 a vu son itinéraire modifié en septembre 2025 : initialement limitée à une liaison entre Hayange Esplanade et Algrange Stade via Nilvange, elle relie désormais Hayange Esplanade à Thionville Maillet (centre commercial Géric) via Algrange, renforçant l'attractivité du réseau vers le pôle thionvillois.

Suite à la sortie de la commune de Gandrange du périmètre TeMo, les lignes 70 et 71 ont également été réorganisées : la ligne 70 assure désormais la liaison entre Fameck Budange et Florange Moulin Daspich, tandis que la ligne 71 relie Fameck Budange à Angevillers - Place Gabriel Maire. En complément, une desserte directe de la gare TER d'Uckange a été mise en place pour les lignes S03, S07 et 60 depuis septembre 2025, favorisant l'intermodalité. Enfin, le terminus de la ligne S24 a été déplacé en septembre 2025 de Yutz Arc-en-Ciel vers Yutz Aéroport P+R, afin de mieux répondre aux besoins de stationnement et de correspondance.

Nombres de kilomètres

2024
3 422 036, 232 km

2025
3 766 866, 036 km

3.2 Evolutions usagers

Achats des billets unitaires

Achats des abonnements

2024

523 735 tickets

2025

590 464 tickets

2024

24 398 abonnements

2025

28 077 abonnements

Achats des abonnements TER + Temo'b

2024

2 215 abonnements

2025

2 262 abonnements

L'année 2025 a été marquée par plusieurs actions tarifaires et commerciales visant à renforcer l'attractivité du réseau et à encourager l'usage des transports en commun. En mai 2025, les tarifs des abonnements annuels ont été [revus à la baisse](#), avec la mise en place d'un PASS annuel tout public à 300 € (contre 350 € précédemment) et d'un PASS JEUN'S annuel à 200 € (au lieu de 260 €).

Le 15 juin 2025, une opération solidaire a été menée : pour chaque titre acheté à bord, un don a été reversé à l'association « Les Dames de Cœur ».

Durant les mois de juin et juillet 2025, une campagne promotionnelle a permis aux usagers de participer à un tirage au sort pour gagner une trottinette électrique pour tout achat d'un PASS S'COOL ILLIMITÉ.

À l'occasion de la foire de septembre 2025, une nouvelle opération incitative a été mise en place, offrant la possibilité de gagner un PASS mensuel ou une semaine illimitée aux visiteurs se rendant à l'événement en bus.

Enfin, dans le cadre du Black Friday, du 24 au 29 novembre 2025, une offre promotionnelle proposait 50 % de réduction sur le deuxième abonnement mensuel pour tout abonnement acheté, afin de dynamiser les ventes en fin d'année.

4.1 Transport à la demande (TAD)

En 2025, le développement de l’offre de transport à la demande (TAD) a constitué un axe majeur afin de mieux répondre aux besoins des communes, notamment dans le contexte de l’extension du périmètre du ressort territorial de TEMO.

Ce dispositif a permis d’améliorer la couverture de certaines zones du territoire et de pallier les insuffisances de desserte observées sur certains secteurs ou certains jours, en apportant une solution de mobilité plus souple et adaptée.

Pour accompagner cette montée en charge, **six minibus** ont été acquis au début de l’année 2025. Ces véhicules, spécialement équipés pour le transport des personnes à mobilité réduite, renforcent l’accessibilité du service et contribuent à proposer une offre plus inclusive et adaptée à l’ensemble des usagers.

Centrale Cattenom

Dans l’objectif de contribuer au dynamisme économique du territoire, il a été décidé, en concertation avec le directeur de la centrale nucléaire de Cattenom, de mettre en place un service de transport à la demande afin de desservir ce site stratégique et de faciliter l’accès des salariés à la structure.

Communauté de Communes de Cattenom et Environs

Le service dessert notamment plusieurs points d’intérêt stratégiques : la gare d’Hettange-Grande, facilitant les correspondances ferroviaires et les déplacements transfrontaliers, la piscine de Breistroff-la-Grande ainsi que le centre commercial Match d’Hettange-Grande. Par cette mise en œuvre, TeMo renforce la complémentarité des modes de transport et contribue à une mobilité de proximité plus accessible et cohérente à l’échelle intercommunale.



Inauguration du TAD de la CCCE

Gare Uckange

Afin de désengorger les parkings de la commune d’Uckange, et plus particulièrement celui de la gare, pour les personnes travaillant au Luxembourg, une navette Temo’flex a été mise en place. Elle dessert des communes stratégiques afin de permettre aux usagers de rejoindre la gare plus facilement et dans de meilleures conditions.

Communauté de Communes Pays Haut Val d’Alzette

Le service dessert notamment la place Gabriel Maire à Angevillers, permettant les correspondances avec la ligne L51 en direction de Thionville, le Super U de Fontoy ainsi que l’Intermarché d’Aumetz via l’arrêt Cité Ida. À terme, le réseau peut également intégrer le Hub de Micheville et la ZAC de l’Alzette à Audun-le-Tiche, afin d’accompagner le développement économique et les besoins de mobilité liés aux zones d’activités.



Mise en place du TAD de la CCPHVA

4.2 Récupération compétences mobilité Région Grand Est (RGE)

Suite à l'extension du périmètre territorial de TEMO, la Région Grand Est n'est désormais plus compétente sur les territoires concernés. Dans ce cadre, la Région a procédé au transfert de sa compétence, permettant ainsi l'intégration de nouvelles lignes au réseau. Cette évolution marque une étape structurante, renforçant la cohérence de l'offre de mobilité à l'échelle du territoire et permettant une gestion plus directe et adaptée aux besoins locaux.

Dans le cadre du renforcement de l'offre, des ajustements d'horaires ont été mis en œuvre depuis septembre 2025 sur les lignes 106, 108 et 110, ainsi que sur certaines lignes scolaires reprises à FLUO.

La ligne 106 a bénéficié de l'ajout de trois voyages à destination de Thionville, permettant des arrivées aux alentours de 8h50, 9h50 et 14h30, ainsi que d'un retour supplémentaire vers Beyren-lès-Sierck à 11h15, en périodes scolaire, de vacances et le samedi.

La ligne 108 a également été renforcée avec trois nouvelles arrivées à Thionville (8h36, 9h43 et 14h50) et l'ajout de retours vers Basse-Rentgen : à 11h10 et 16h15 (hors mercredis) en période scolaire, à 11h10 et 17h15 pendant les vacances, ainsi qu'un départ à 11h10 le samedi.

Enfin, la ligne 110 a connu des évolutions similaires, avec trois nouvelles arrivées à Thionville (8h45, 9h50 et 14h55) et des retours supplémentaires vers Mondorff : à 11h10 et 16h15 (hors mercredis) en période scolaire, à 11h10 et 17h15 durant les vacances, ainsi qu'un départ à 11h10 le samedi.

4.3 Renouvellement

Navette Cithi'Bus

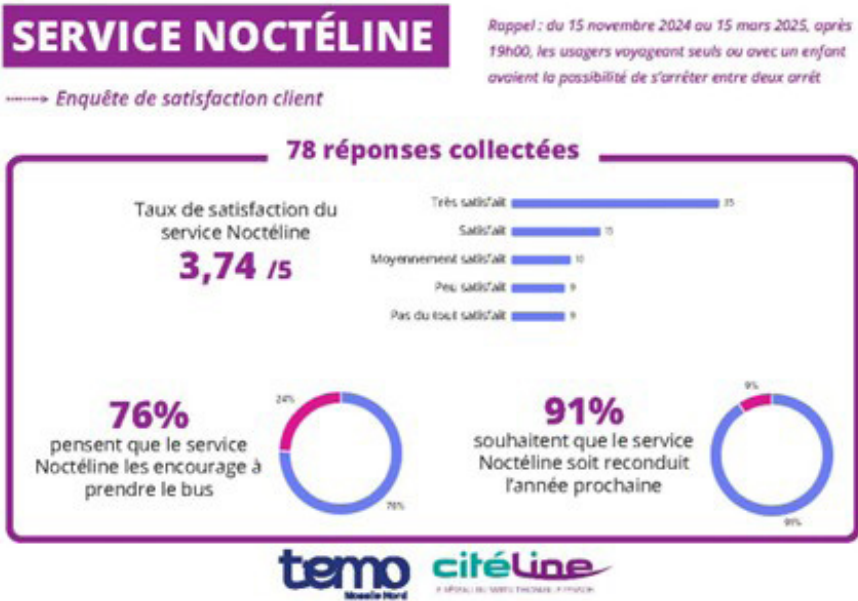


Inauguration de la navette électrique Cithi'Bus

L'an dernier, une expérimentation de navette électrique gratuite avait été testée dans le centre-ville de Thionville. Menée en partenariat entre Temo et la Ville de Thionville, l'initiative a été reconduite du 16 septembre au 22 novembre 2025. La navette desservait 12 arrêts toutes les 20 minutes au cœur de la ville.

Descente à la demande

Du 18 novembre 2024 au 15 mars 2025, le service Noctéline a été créé pour la première fois afin de permettre aux usagers de descendre en toute sécurité entre deux arrêts à partir de 19 h.



Enquête de satisfaction du service Noctéline

DU 17/11/2025 AU 15/03/2026

Après 19h00, vous pouvez descendre entre deux arrêts*

Descente à la demande avec Temo'sûr !

temo's

* Veuillez à demander l'arrêt au conducteur suffisamment tôt. Pour votre sécurité, le conducteur reste juge de la faisabilité de votre demande.

Communication pour le service Temo'sûr

Face au succès rencontré, le dispositif a été reconduit à compter du 17 novembre 2025 et jusqu'au 15 mars 2026. Il porte désormais le nom de Temo'sur.

5.1 Politique cyclable

Dans le cadre du plan AOM (Autorité organisatrice de la mobilité), le syndicat assure l'instruction et la répartition d'une subvention attribuée par la Région Grand Est, destinée au financement des investissements relatifs aux aménagements cyclables sur le territoire.

Pour l'année 2025, cette subvention s'élève à 434 382 € et permet de soutenir la réalisation des projets suivants :

- Réalisation d'une voie verte destinée à raccorder la V50 à la rue du stade de Cattenom en passant sous le Pont de la Liberté
- Aménagement itinéraire cyclable de Thionville (Beuvange-sous-Saint-Michel) à Hayange (Le Konacker);
- Installation d'abris à vélo et arceaux sur le territoire de la CCCE;
- Réalisation d'aménagement cyclable le long de la RD952 et 653 dans le cadre des travaux S1-Flo45.

5.2 Aide Mo'b Emploi

Une convention est signée entre TeMo et Mob'Emploi afin de soutenir la mobilité active à vélo et de permettre à l'association de bénéficier d'une subvention annuelle. Située à la gare de Thionville, Mob'Emploi propose un service destiné aux usagers visant à faciliter leurs déplacements du quotidien.

L'offre comprend :

Location de vélos – Entretien et maintenance - Gardiennage



Cet engagement s'inscrit pleinement dans les missions du syndicat, qui vise à développer des solutions de mobilité accessibles, durables et favorisant l'insertion professionnelle.

6 - Investissement

6.1 Véhicules

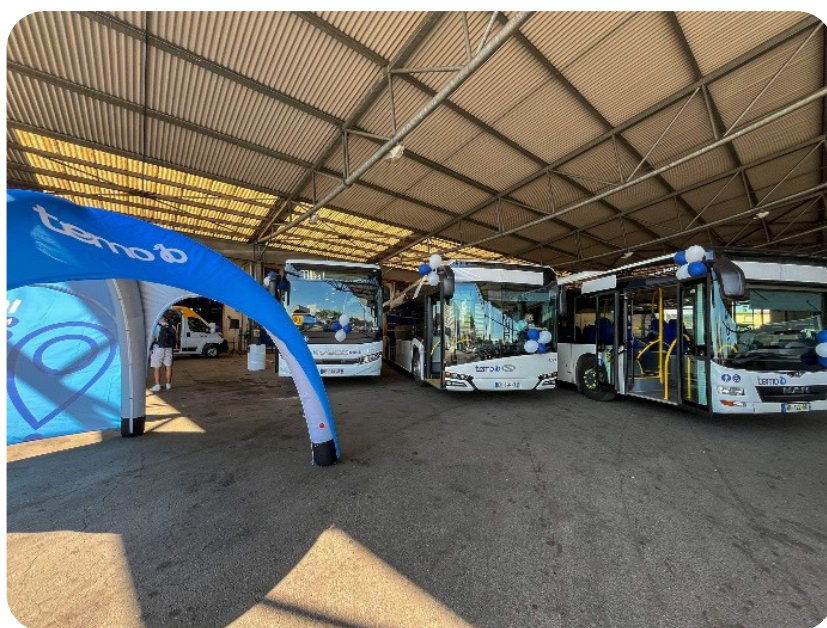
Au sein du dépôt TeMo'b, la modernisation de la flotte s'est poursuivie avec l'intégration en plus de **3 véhicules articulés d'occasion**, **6 minibus**, **6 bus d'occasion** et de **23 cars neufs** en substitution venus remplacer 26 cars devenus défectueux et compléter la flotte existante.

Cette première phase de renouvellement sera suivie, à l'horizon 2026, par la livraison de 40 véhicules supplémentaires, comprenant **24 cars**, **11 bus** et **5 bus articulés**, commandés en 2025.

L'investissement global consacré à ce programme s'élève à **20 millions d'euros TTC**. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie portée par TEMO Moselle Nord, visant à structurer un réseau de transport plus durable, plus fluide et plus sécurisé, au service des usagers du territoire.



Covering des navettes Temoflex



Inauguration des nouveaux véhicules : 11 juillet 2025

6.2 Sécurité

Dans le cadre du renouvellement et de la modernisation des équipements de vidéoprotection de la flotte, un marché a été passé en 2025 par l'intermédiaire de la CATP (Centrale d'Achat du Transport Public). À l'issue de la consultation, le choix s'est porté sur la société SEIPRASCORE, dont la proposition intégrait la supervision complète du système. Cette solution présente notamment l'avantage de permettre un accès aux données à distance via le web, sans nécessité de récupérer physiquement les disques durs d'enregistrement au sein des véhicules, offrant ainsi un gain de temps et une gestion simplifiée.

L'installation qui se déroulera en 2026 concerne 40 véhicules de la flotte dont le système de vidéoprotection était hors service, obsolète ou inexistant (notamment les dernières acquisitions d'occasion). Chaque véhicule standard est équipé de 3 caméras, tandis que les véhicules articulés en disposent de 4. Le coût total de l'investissement s'élève à **138 166 €**. Au-delà de l'aspect technique, cette opération s'inscrit dans une démarche globale visant à lutter contre les incivilités, les dégradations et les agressions, à disposer d'éléments factuels en cas de sinistre, mais également à préparer l'intégration future d'un système intelligent de comptage des passagers, dans une logique d'optimisation et d'amélioration continue du réseau.

Les mesures organisationnelles de sécurité dépendent quant à elle de l'exploitant, mais en 2025 le syndicat porte les investissements nécessaires, comme les 5 caméras piétons pour les équipes de contrôle.

6.3 Travaux

Travaux Florange (Flo4/Flo5)



Travaux Florange

Pour la partie Florange (Flo4 / Flo5), les travaux ont débuté le 8 octobre 2025. Ils se sont principalement concentrés sur la transformation du carrefour à feux en un giratoire au niveau de la Centrale, afin d'améliorer la fluidité de la circulation. Une voie d'approche dédiée exclusivement aux bus a été créée rue de la Centrale en direction du giratoire, accompagnée de la reprise des quatre branches du carrefour dans ce nouveau schéma. Par ailleurs, deux quais bus supplémentaires ont été aménagés rue de la Centrale, côté KTF et Carrefour Market. Depuis la mi-décembre 2025, les usagers peuvent circuler sur les enrobés autour du rond-point.

Travaux Sérémange-Erzange

Pour la partie Sérémange-Erzange (S1), les travaux réalisés en 2025 se sont limités au décroutage des trottoirs (enlèvement des enrobés en vue de leur réfection complète) ainsi qu'à la pose de bordures.

Travaux Uckange

Inauguration de la gare d'Uckange

Dans le cadre du réaménagement de la gare d'Uckange, la maîtrise d'œuvre est assurée par Iris Conseil et SC France, tandis que l'entreprise Colas est mandataire du marché de travaux. Au cours du mois d'octobre 2025, les interventions ont porté sur le décroutage des enrobés existants ainsi que sur l'élargissement de la future zone de giration des bus sur le parvis de la gare. Un arrêt a été matérialisé au pied de la gare, avec la possibilité de stationner un second bus en attente derrière le premier. La rue de la Gare a également été élargie afin de permettre le croisement de deux bus, et la structure de chaussée a été renforcée pour supporter leur passage. Enfin, des espaces verts ont été aménagés le long de la rue de la Gare ainsi qu'au fond du parking existant.

ZAC Cormontaigne : mise en place d'une voie dédiée aux transports en commun

Une étude de faisabilité menée par Iris Conseil entre février et mars 2025 a permis d'analyser les conditions d'insertion des bus traditionnels et du futur BHNS au sein de la ZAC Cormontaigne. À l'issue de cette étude, il a été acté la création d'une troisième voie dédiée aux bus pour remonter l'avenue Becquerel, afin de prioriser l'insertion des transports en commun. Ce dispositif s'appuie notamment sur la mise en place d'un feu tricolore régulant la circulation des véhicules légers au niveau du pont surplombant la voie d'insertion de l'A31. Les travaux sont programmés pour le second semestre 2026.

Ouvrages d'art Konrad Adenauer, Gasperi et rue Jean Monet

Concernant les ponts, ouverts à la circulation des bus, véhicules de secours et taxis depuis le 25 août 2025, les aménagements réalisés ont permis d'améliorer la fiabilité du réseau. L'ouvrage d'art de Gasperi a été réceptionné le 14 janvier 2025 avec réserves, tandis que les réserves relatives à l'ouvrage d'art Konrad Adenauer ont été levées à la suite des interruptions temporaires de circulation SNCF (ITC) intervenues en septembre 2025.

La voirie Jean Monnet, assurant la liaison entre les deux ponts et la desserte de la gare SNCF, a été réceptionnée le 11 avril 2025 avec réserves, levées le 30 avril suivant. Dans ce secteur, un marché de clôtures a également été mis en place par le TeMo afin de sécuriser les emprises SNCF vis-à-vis du domaine public. Par ailleurs, pour sécuriser l'accès à l'ouvrage d'art sur la Moselle en provenance de Thionville, une potence de feu déportée a été installée le 13 novembre 2025, améliorant la visibilité pour les bus et les automobilistes circulant sur l'avenue Albert Premier. Enfin, la question de la reprise du virage en bas de l'ouvrage d'art Konrad Adenauer a été réalisée avant l'ouverture à l'été 2025.



Ouvrage d'art Gasperi

Travaux devant le collège de Fontoy

Au début du mois de décembre 2025, le TeMo a procédé à la sécurisation du parvis du collège de Fontoy. Les aménagements réalisés ont permis de clarifier la séparation entre la zone dédiée aux bus et celle réservée à la dépose minute des véhicules légers, grâce à l'installation de balises ainsi qu'à la mise en place d'une interdiction de stationner.



Travaux réalisés par d'autres maîtres d'ouvrage pour le compte de TeMo

Sur le tronçon S3, dont la maîtrise d'ouvrage était assurée par la CAVF (Communauté d'Agglomération du Val de Fensch), le TeMo a veillé à la bonne réalisation des quais bus. Une attention particulière a été portée au respect des prescriptions techniques et fonctionnelles, garantissant la conformité des aménagements avec les exigences du projet BHNS.

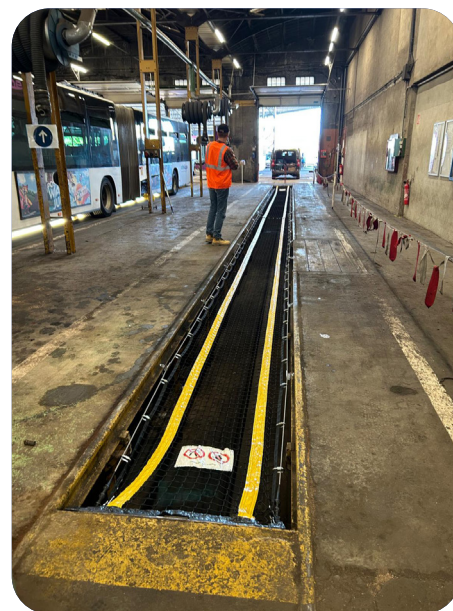
Nouveau dépôt de bus, rue d'Alsace à Florange

Dans le cadre du projet de création d'un nouveau dépôt de bus rue d'Alsace à Florange, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé au cours du second semestre 2025. À l'issue de cette consultation, 23 candidatures ont été réceptionnées en décembre 2025 et ont fait l'objet d'une analyse conjointe par les services juridiques et techniques du TeMo.

Travaux au sein du dépôt KTF, rue de Longwy à Florange

Plusieurs interventions ont été réalisées au sein du dépôt KTF en 2025 afin d'améliorer la sécurité et d'anticiper les travaux à venir. Des filets de sécurité ont notamment été installés sur l'ensemble des fosses du hall de maintenance pour prévenir les chutes du personnel. Par ailleurs, dans la perspective des travaux liés aux secteurs S1, Flo4 et Flo5, des déviations du réseau de gaz ont été effectuées durant l'été 2025, notamment en lien avec le déplacement d'une armoire gaz.

Travaux au dépôt KTF



7.1 On parle de nous

Retour Presse

La chose avait été **annoncée en septembre dernier**. Après plusieurs années de galères, la réorganisation des transports en commun du nord mosellan (urbains et interurbains) vient de franchir une étape importante. Pour acter ce jalon, le SMITU (Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fensch) a **changé de nom**.

Il s'appellera désormais **TEMO** (Territoires et Mobilités Moselle Nord) à compter du 1er janvier 2025. Cette nouvelle dénomination a pour objectif de « refléter la volonté d'incarner une image dynamique, moderne et proche des usagers. »



Il ne s'agit pas d'un simple changement de nom destiné à faire oublier les innombrables galères que le SMITU a pu faire vivre à ses usagers ces dernières années, mais aussi de réorganiser le syndicat afin de le remettre sur les rails à l'aune des **nécessités environnementales**, autant que pour traiter les nombreuses critiques émises par la Cour des Comptes dans son rapport ([cliquez ici pour le télécharger](#)).

Premier article de presse pour le Temo : [Moselle-Nord.info](#)

14

Thionville

Lundi 13 janvier 2025

Thionville

Bus : un bon démarrage pour l'application Pysae

Comment est perçue l'application Pysae utilisée par Temo et par les usagers de lignes de bus dans le nord mosellan depuis septembre dernier ? C'est la question posée à quelques voyageurs, jeudi, à Thionville. Le premier bilan semble positif.

Le 2 septembre dernier, Territoires et Mobilités Moselle Nord/Temo, en fait, a mis en place Pysae, une application permettant une géolocalisation des bus en temps réel, des informations actualisées en continu, et des notifications personnalisées en cas de perturbations.

Judi, à Thionville, devant la gare et avenue Foch, les équipes de Pysae ont échangé directement avec les usagers des lignes de bus afin de recueillir leurs retours et améliorer ainsi l'expérience utilisateur. Un moment adéquat

L'application ?
Difficile d'être précis. Mais depuis son lancement, 340 000 consultations à l'appli ont été enregistrées, avec une moyenne quotidienne de 1 800 consultations. « On est entre 30 000 et 40 000 téléchargements », précise Maxime Cabanel. C'est pas mal du tout. Un réseau comme celui de St-m, par exemple, ne fait pas autant. »

Quel est le coût de Pysae pour Temo ?
Les tablettes qui équipent les bus ont été achetées pour 90 000 €. Il faut compter environ 100 000 € en fonctionnement pour une utilisation annuelle. « On veut offrir une expérience fluide et répondre aux besoins des usagers en s'appuyant sur des outils modernes », insiste Bémy Dick. Et pour les chauffeurs, Pysae est tout aussi importante. 90 % d'entre eux signalent une amélioration de leurs conditions.

Les équipes de Pysae et Temo ont échangé directement avec les usagers des lignes de bus. Et recueilli leurs retours d'utilisation. Photo Armand Fodor

Qu'est-ce que Pysae ? Finissant, Pysae s'est amélioré Les bus de l'été sont...

Lancement de l'application Pysae : Républicain Lorrain

Actualité & vie locale

TeMo lance un nouveau service de transport à la demande en Moselle Nord

Jocelyn LAPART · 2 avril 2025 · Lu en 1 minute

Territoires et Mobilités Moselle Nord (TeMo) lancera le lundi 7 avril 2025 un **nouveau service de transport à la demande** (TAD), baptisé **TeMoFlex JADE**. Il contribuera à relier 16 communes de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) à 3 points d'intérêts sur le territoire nord mosellan :

- la gare SNCF d'Hettange-Grande (correspondances lignes S10 et S11 annoncées)
- le centre commercial d'Hettange-Grande (correspondance ligne S10 ou S11 selon les sources TeMo)
- la piscine intercommunale de Breistroff-la-Grande

Abonnez-vous

Articles récents

Que retenir des premiers vœux de Thionville Fensch Agglomération ?
10 janvier 2025

Lancement nouveau TAD : [Moselle Nord Info](#)

Retour Presse

18

De Thionville à Cattenom

Mercredi 16 avril 2025

Mondorff

Intercommunalité : deux navettes dédiées au transport à la demande

Depuis le 7 avril, 16 communes de la Communauté de communes de Cattenom et environs (CCCE) bénéficient d'une offre de transport à la demande avec Temo, le syndicat des transports urbains du nord mosellan. L'inauguration a eu lieu ce mardi 15 avril, à Mondorff.

Dans les lieux reculés où les bus ne circulent pas, une alternative pour favoriser la mobilité se dessine. Depuis le 7 avril, le transport à la demande déployé par Temo (Territoires et mobilités Moselle-Nord) permet de sillonner les routes dépourvues de lignes de bus. Son lancement est effectif

souhaitée par la première personne qui aura réservé servira alors d'horaire de référence. Puis des ajustements seront effectués si les horaires d'autres demandeurs concordent, pour se rendre à un même point. « L'objectif est de faire des regroupements, pour un transport collectif. Le transport à la demande est toujours un produit d'appel permettant d'accompagner le besoin de mobilité. Lorsque plusieurs personnes peuvent l'habitude d'effectuer un trajet à des heures précises, on peut arriver sur des trajets réguliers », ajoute Laurent Tonon, directeur de Recolis Thionville-Fesch. « L'enjeu est de desservir chaque commune de ce territoire »

Temo'Flex C Jade : Républicain Lorrain

Les salariés de la Centrale de Cattenom testent le transport à la demande

Pour la première fois de son histoire, le réseau de bus du nord mosellan a ouvert un service de transports en commun à destination des salariés de la Centrale de Cattenom, laquelle contribue largement à son financement. Résultat : 300 réservations enregistrées depuis avril. Un début timide.

E. C. - 07 oct. 2025 à 12:00 | mis à jour le 07 oct. 2025 à 19:07 - Temps de lecture : 3 min



Temo'Flex la Centrale de Cattenom : Républicain Lorrain

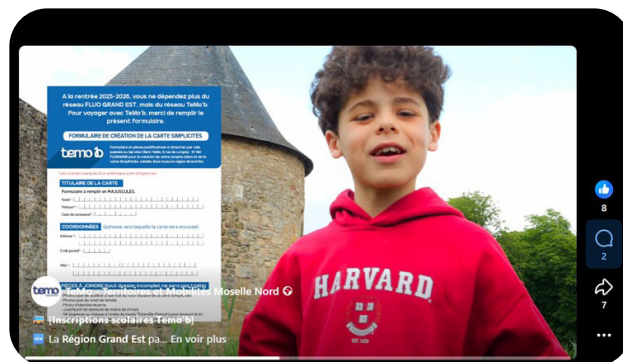
26 7 - Communication et concertation

7.2 Réseaux Sociaux

Facebook



Première publication en tant que Temo : 2 janvier 2025



Vidéo rentrée 2025 : 15 juin 2025

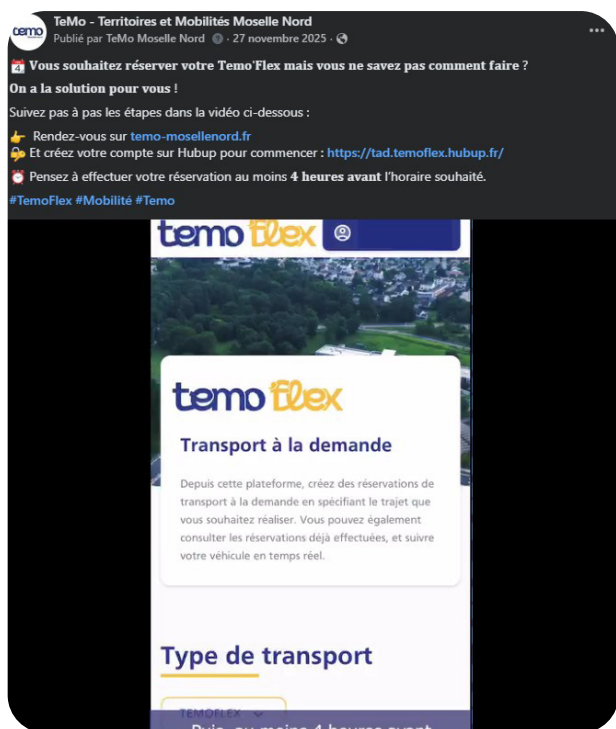


Adresse mail rentrée 2025 : 21 août 2025



Tuto bornes Temo'b : 10 septembre 2025

Linkedin



Tuto réservation Temo'flex: 27 novembre 2025



Nouvelle page créer : juillet 2025
Comptabilise 140 abonnés

7.3 Evénements



Roulotte Temo'b

Une nouvelle roulotte aux couleurs de Temo'b a été livrée, dans le but de faciliter les déplacements dans les communes environnantes et de répondre au mieux aux besoins et aux questions des usagers. Cette initiative permet de renforcer la proximité avec le public et d'apporter un service plus accessible et réactif.

Pour les potentiels événements / marchés

Portes ouvertes / Salons étudiants / Rencontres

Nous avons renforcé notre présence lors des portes ouvertes d'écoles, de salons et d'autres événements afin d'être au plus près des usagers, et de leur apporter toute la clarté et les informations nécessaires. Cette démarche vise à faciliter les échanges et à mieux répondre aux attentes des usagers.

Manifestation organisée pour présenter l'application Pysae

Inauguration

Le 15 avril, le nouveau service de transport à la demande TeMo'Flex C JADE a été inauguré.

Ce service innovant dessert 16 communes rurales et propose trois destinations clés : la gare SNCF de Hettange Grande, le centre commercial d'Hettange et la piscine de Breistroff La Grande / Boler / Evange. La réservation se fait facilement via l'application Hub Up, et le tarif unique de 1,80€ rend ce service accessible à tous.

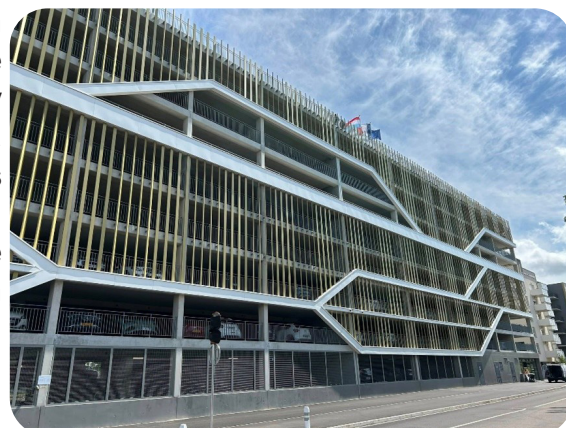
Le lancement de TeMo'Flex C JADE marque une nouvelle étape pour la mobilité dans le Nord Mosellan : plus flexible, plus accessible et davantage connecté. Il répond concrètement aux besoins quotidiens des habitants et illustre la volonté de TeMo de renforcer son réseau pour connecter toujours plus de communes et de citoyens.

TeMo'Flex C JADE : 15 avril

Le nouveau parking Silo P+R de Thionville, baptisé en hommage à Joseph Besch, ancien ministre luxembourgeois, a été inauguré le vendredi 6 juin en présence de nombreuses personnalités : Rémy Dick accompagné de Pierre Cuny, Maire de Thionville ; Pascal Bolot, Préfet de la Moselle ; Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics du Grand-Duché de Luxembourg ; Véronique Schmitt, Conseillère régionale Grand Est ; Isabelle Rauch, Députée de la Moselle ; Jean-Marie Mizzon et Mickaël Weber, Sénateurs de la Moselle ; Yves Wendling, Consul honoraire du Luxembourg à Metz ; et Philippe Deschamps, Sous-préfet de Thionville.

Ce projet emblématique illustre la coopération transfrontalière et répond aux enjeux de mobilité frontalière et de multimodalité, en facilitant la convergence vers les gares dans le cadre du SERM et du protocole franco-luxembourgeois.

Le parking P+R de Thionville constitue une étape concrète dans la transformation de l'offre de transport, promouvant une mobilité plus intelligente, connectée et durable pour l'ensemble du territoire.



*Parking Silo P+R de Thionville
- Joseph Besch : 6 juin*



Dans le cadre de sa politique de modernisation du réseau, le TeMo a présenté, au dépôt de Florange, une nouvelle flotte de véhicules destinée à renforcer la qualité de service proposée aux usagers.

Au total, 3 bus articulés, 6 minibus, 6 bus standards et 23 cars neufs intègrent le parc, offrant davantage de confort, de sécurité et d'équipements technologiques (embarquement sécurisé, dispositifs embarqués modernisés). Cette opération marque une étape importante dans l'amélioration de la fiabilité et de la performance du réseau, avec 40 véhicules supplémentaires attendus d'ici 2026.

Cet investissement constitue une réponse concrète à la volonté de renforcer la confiance des usagers et de proposer un service toujours plus efficace et adapté aux besoins du territoire.

Nouveaux véhicules : 11 juillet

À la demande de la Ville de Thionville, la navette électrique gratuite Cithi'Bus a fait son retour en centre-ville de Thionville.

Mise en place par TeMo Moselle Nord et exploitée par Antoni Autocars, cette navette 100 % électrique et entièrement gratuite a circulé du 16 septembre au 22 novembre 2025 au sein de la zone piétonne, jusqu'alors non desservie.

Elle propose un passage toutes les 20 minutes, du mardi au samedi de 14h à 20h, ainsi que les jours de marché en matinée, et dessert 13 arrêts à la demande sur une boucle d'environ 4 km.

Cette initiative contribue à renforcer l'accessibilité et l'attractivité du centre-ville tout en favorisant une mobilité plus durable et adaptée aux besoins des habitants et visiteurs.



Navette Cithi'bus



Dans le cadre du développement de solutions de mobilité adaptées aux besoins des salariés, la Centrale Nucléaire de Cattenom (CNPE) expérimente le service Temo'Flex Entreprise, déclinaison du transport à la demande du réseau TeMo'b.

Le bilan de cette expérimentation est très encourageant, avec plus de **300 réservations enregistrées**, dont environ 200 au départ de Thionville et près de 80 depuis Entringe. Le mois de septembre a connu la plus forte fréquentation, avec près de 100 trajets réalisés.

Ces résultats confirment l'intérêt croissant des usagers pour une offre de mobilité plus flexible, complémentaire du réseau structurant et adaptée aux contraintes spécifiques des zones d'emploi du territoire.

*Bilan Temo'Flex à la Centrale de Cattenom
pour le Temo'Flex CNPE : 6 octobre*

Le vendredi 31 octobre, TeMo - Territoires et Mobilités Moselle Nord a inauguré le réaménagement de la Gare d'Uckange.

Cet aménagement, représentant un investissement de **300 000 €**, vise à améliorer l'accessibilité du site et à renforcer l'intermodalité grâce à la création d'un arrêt de bus directement en gare. Désormais desservie par plusieurs lignes structurantes du réseau TeMo (S3, S7, 60, navette N60 et Temo'Flex), la gare constitue un véritable pôle de connexion facilitant les déplacements des habitants de Fameck, Florange, Bertrange, Guénange et Uckange.

Cette opération s'inscrit dans la dynamique de connexion interurbaine et prépare l'arrivée du futur BHNS, contribuant à renforcer l'attractivité, la régularité et la performance du réseau au service d'une mobilité plus fluide, durable et accessible à tous.



Inauguration gare Uckange : 31 octobre

Réunions



Le 13 mai 2025 s'est tenu le Comité des partenaires. Cette réunion a débuté par une présentation des évolutions du réseau intervenues depuis septembre 2024.

Elle s'est poursuivie par un temps d'échanges avec les partenaires, permettant de recueillir leurs observations et retours.

Les participants ont ensuite été informés de l'extension du périmètre de TeMo au 1er janvier 2025, ainsi que des principales nouveautés associées. Enfin, les évolutions futures du réseau, prévues à partir de l'été 2025, ont été présentées.

Comité des partenaires - 13 mai

La réunion publique de TeMo Moselle Nord du 14 octobre 2025 a permis de présenter l'organisation du réseau et d'échanger avec les usagers sur plusieurs enjeux majeurs de mobilité. Les discussions ont notamment porté sur l'évolution des services (open payment, information voyageurs via l'application, géolocalisation), les difficultés rencontrées sur certaines lignes scolaires et régulières (horaires inadaptés, manque de dessertes, accessibilité), ainsi que sur des problématiques d'équipements (affichage aux arrêts, abris-voyageurs, bornes de recharge).

Le projet structurant de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), dont la mise en service est désormais prévue à partir de 2029 a également été abordé, tout comme les enjeux de circulation durant les travaux et le développement des mobilités alternatives. Les usagers ont par ailleurs exprimé des attentes en matière de sécurité, de communication en cas de perturbations et d'amélioration de l'offre, notamment en soirée.

Enfin, TeMo a souligné la hausse de la fréquentation du réseau depuis 2023 et a indiqué que plusieurs demandes feront l'objet d'études en lien avec les partenaires locaux afin d'adapter progressivement l'offre aux besoins du territoire.



Réunion publique : 14 octobre

7.4 Matériels - Flocage

Flocage véhicules et TAD



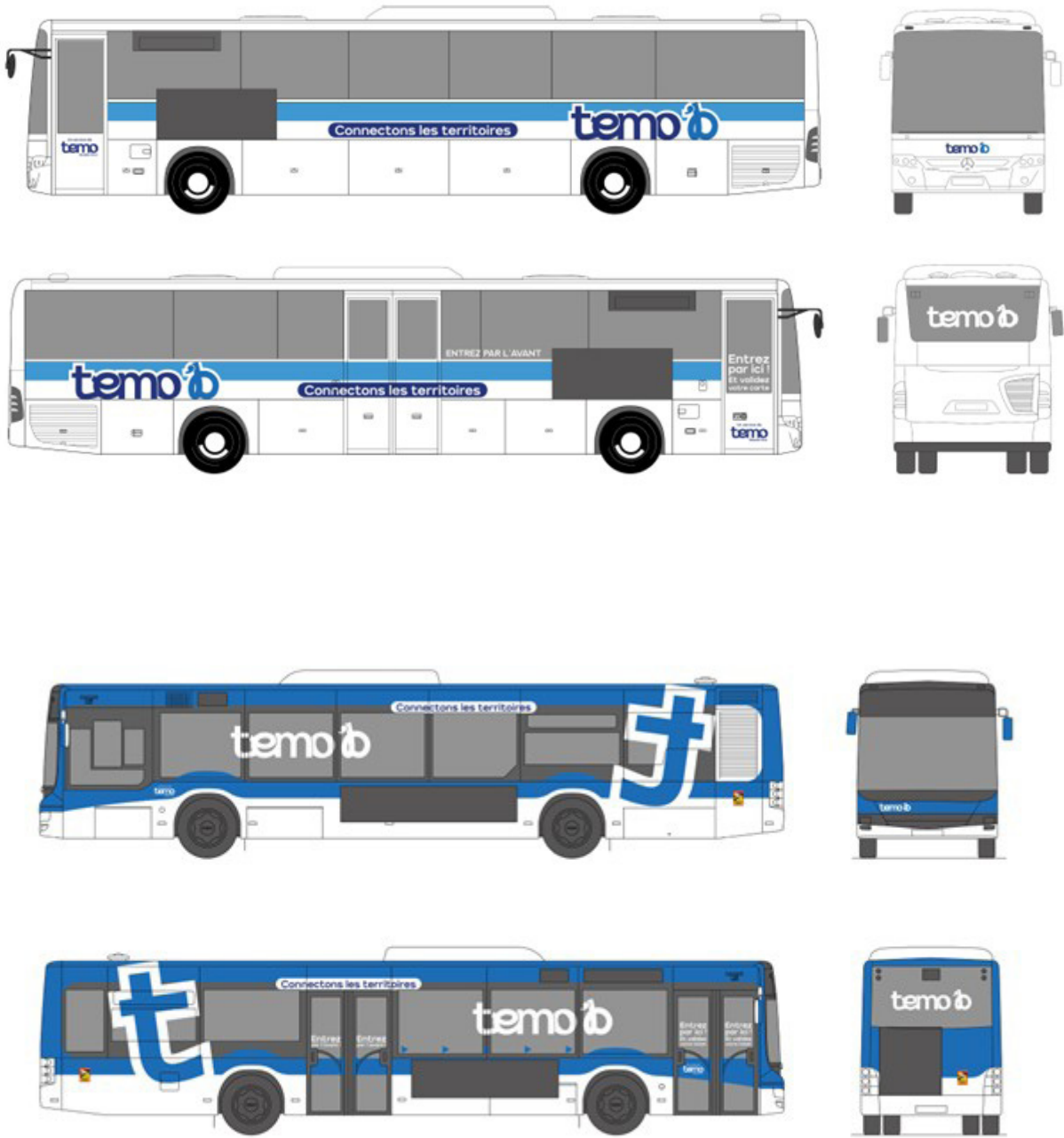
Afin de poursuivre le développement et d'asseoir la marque Temo'b, les nouveaux véhicules ont bénéficié, dans un premier temps, d'un covering « light ». Les premiers stickers Temo'b ont ainsi été apposés sur les cars, permettant d'amorcer progressivement le déploiement de la nouvelle identité visuelle sur le réseau, tout en assurant une visibilité rapide et cohérente de la marque.

© Temo'b

Il a été décidé de faire appel à un prestataire externe, Pcom, pour la réalisation des maquettes de covering des TAD, bus et cars, afin de garantir une identité visuelle cohérente et professionnelle.

En 2025, les transports à la demande ont ainsi bénéficié d'une identité complète, déclinée sur l'ensemble des des véhicules concernés. Dans la continuité de cette démarche, un marché est prévu en 2026 pour assurer le covering des nouveaux cars et bus, permettant de poursuivre le déploiement et l'harmonisation de la marque sur l'ensemble du réseau.





Boutiques



© Temo'b

Bornes interactives en agences

Depuis juillet 2025, des bornes interactives sont mises à disposition des usagers au sein des agences de Florange et de Thionville. Ces équipements permettent de consulter et d'imprimer les fiches horaires, de calculer un itinéraire et de naviguer sur le site internet du réseau, ainsi que d'accéder directement à l'espace e-boutique. Ce dispositif vise à renforcer l'autonomie des voyageurs, à fluidifier l'accueil en agence et à faciliter l'accès à l'information et aux services en ligne.



temo'b
Nouvelles bornes
interactives



Bornes interactives à Florange et Thionville

8.1 Validation du SERM (Service Express Régional Métropolitain)

Dans le cadre de ses compétences en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, Territoires et Mobilités Moselle Nord (TEMO) a participé aux travaux de préfiguration du Service Express Régional Métropolitain (SERM) et a procédé à l'approbation de son schéma d'ensemble.

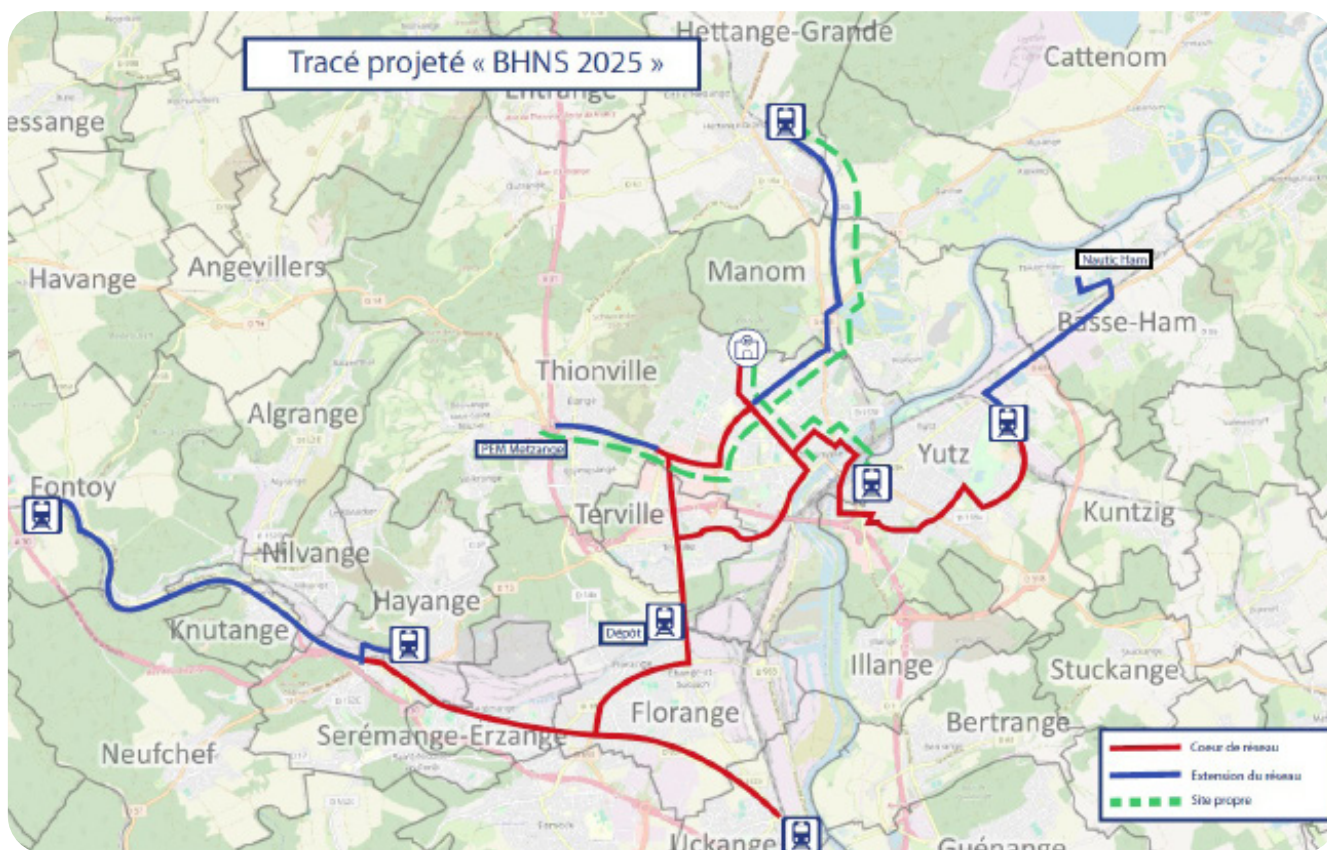
Ce document stratégique vise à répondre aux fortes contraintes de mobilité du territoire, marqué par la saturation de l'axe ferroviaire Metz-Thionville-Luxembourg, la congestion de l'A31 et des accès transfrontaliers, ainsi qu'une forte croissance des flux domicile-travail vers le Luxembourg.

Le schéma définit un programme d'actions structurant comprenant le renforcement de l'offre ferroviaire avec la réouverture de plusieurs gares (Fontoy, Florange, Yutz, Bouzonville), le déploiement de 14 lignes de cars express, l'intégration du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), ainsi que le développement d'un réseau multimodal articulé autour de pôles d'échanges, de voies réservées, d'aménagements cyclables et de solutions de covoiturage.

À plus long terme, il prévoit également la création d'un barreau ferroviaire vers Esch-sur-Alzette. La poursuite de la démarche implique l'élaboration d'un plan de financement, la mise en place d'une gouvernance locale associant les maîtres d'ouvrage, ainsi que le dépôt d'un dossier de demande de statut SERM auprès de l'État.

8.2 BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)

Le TeMo revisite le Bus à Haut Niveau de Service



Proposition des tracés

Dans un premier temps le projet se concentre sur le coeur de réseau.

Deux lignes sont à prévoir

- Uckange / Bel Air
- Hayange / Yutz

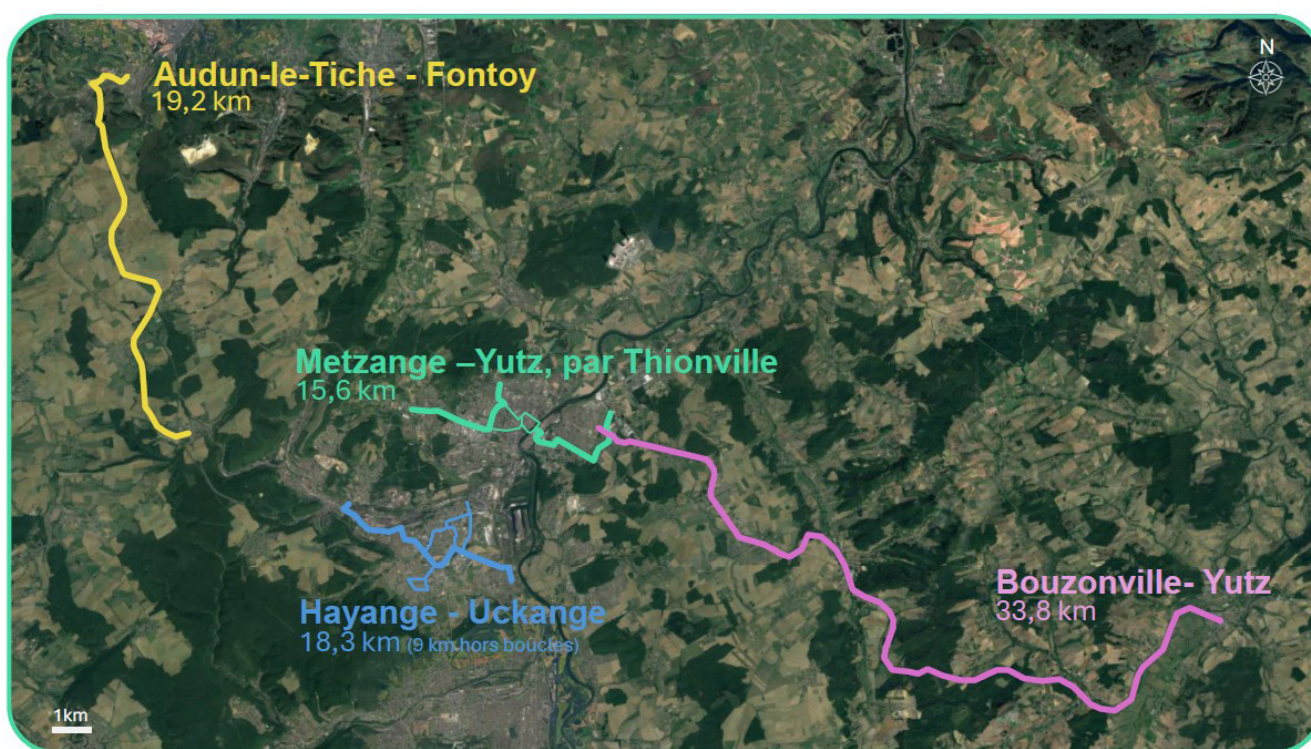
8.3 Lancement études UrbanLoop Fameck

Dans le cadre du suivi des études de mobilité, une analyse et une consolidation de plusieurs études de tracé réalisées en 2025 ont été menées.

Une première étude, conduite en février, a porté sur l'axe nord-sud par l'ouest Fensch, reliant Fontoy à Audun-le-Tiche, incluant notamment les sections Fontoy-Audun et Hayange-Uckange.

Une seconde étude, réalisée en avril, a concerné l'axe Bouzonville-Yutz-Thionville, avec un focus sur les tronçons Metzange-Yutz et Bouzonville-Yutz.

Par ailleurs, une étude complémentaire portant sur le secteur de Fameck a été identifiée comme optionnelle. Ce travail a permis de structurer l'état d'avancement des études et d'identifier les points de vigilance relatifs à leur suivi opérationnel.



Proposition des tracés : avril 2025

8.4 Etude CCAM et CCB3F

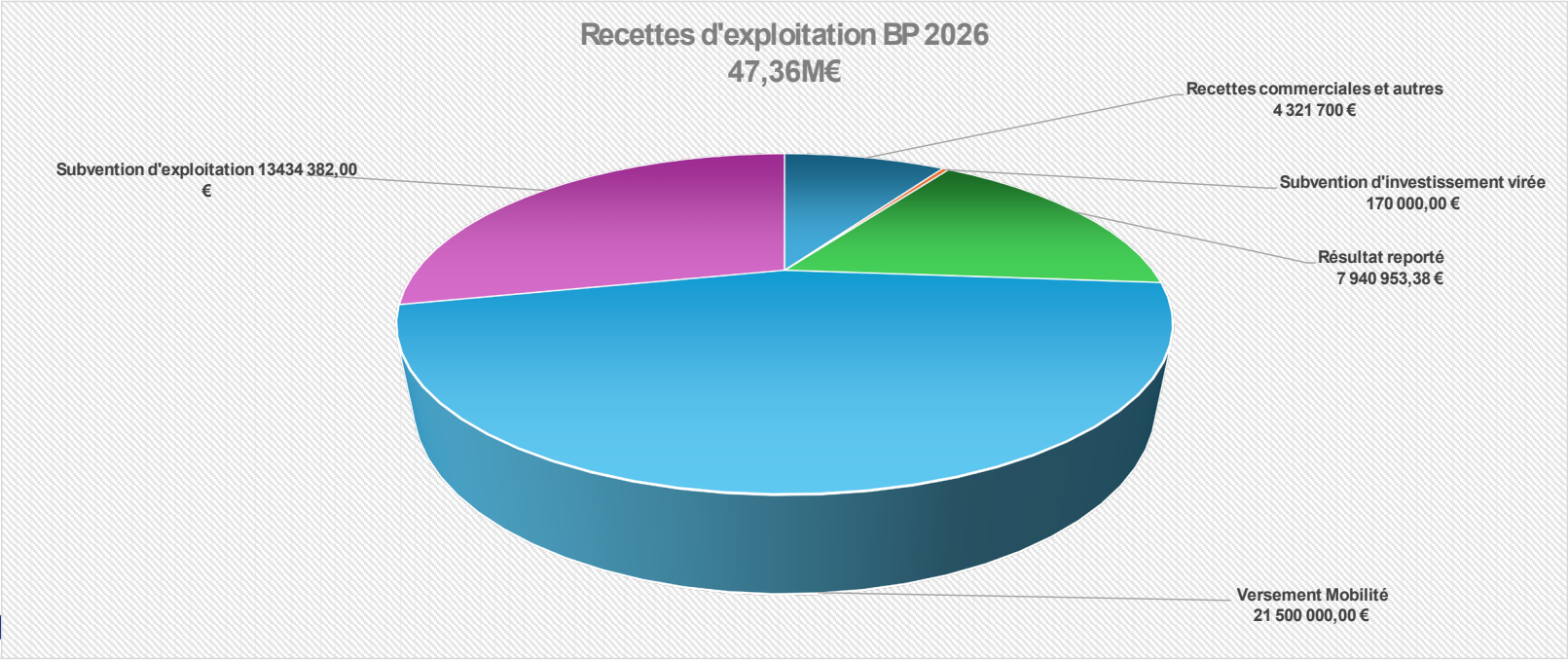
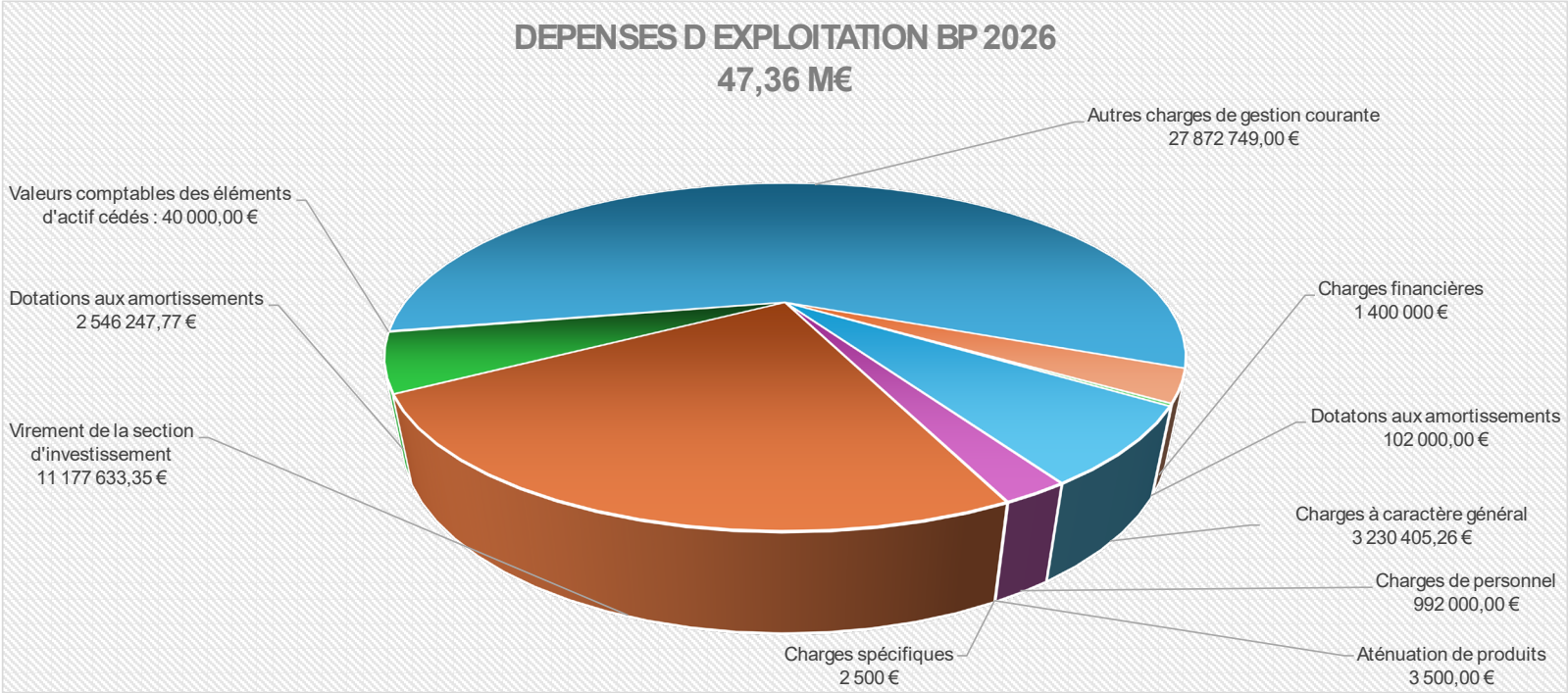
Une opportunité de collaboration a été engagée avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM) et la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F) dans le cadre d'une étude de mobilité.

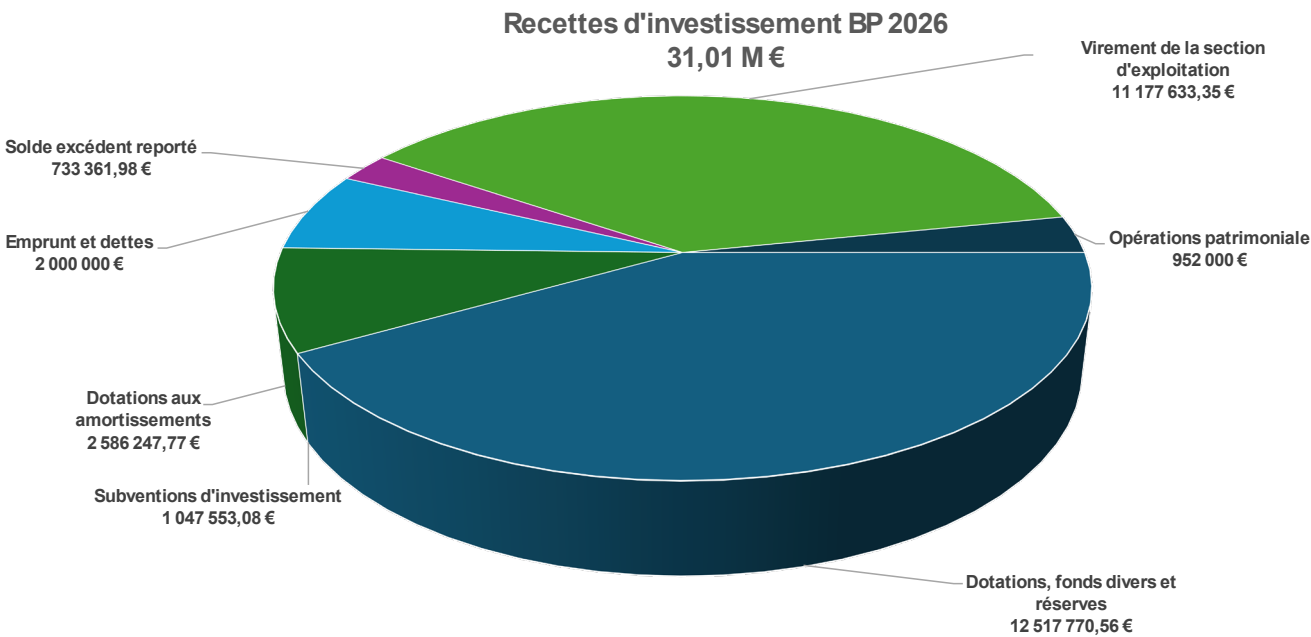
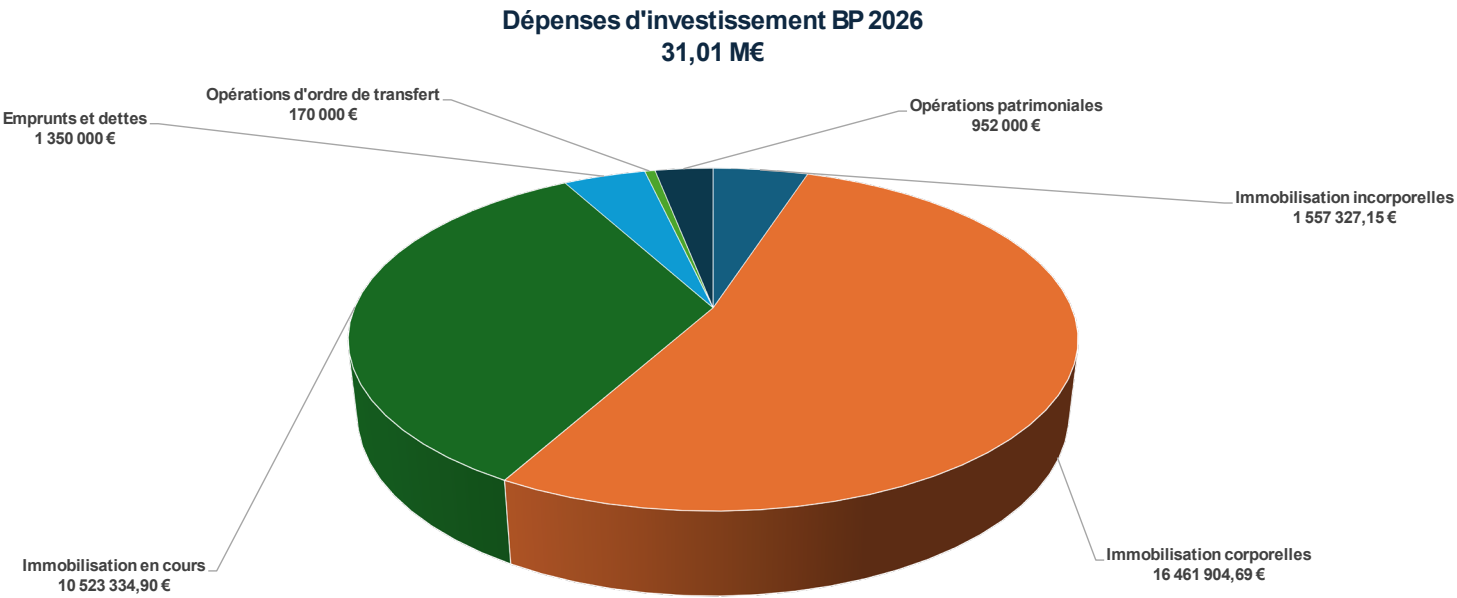
Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une convention tripartite de partenariat et de cofinancement visant à conduire une étude stratégique et financière dédiée à l'évaluation de l'offre de mobilité sur les territoires concernés.

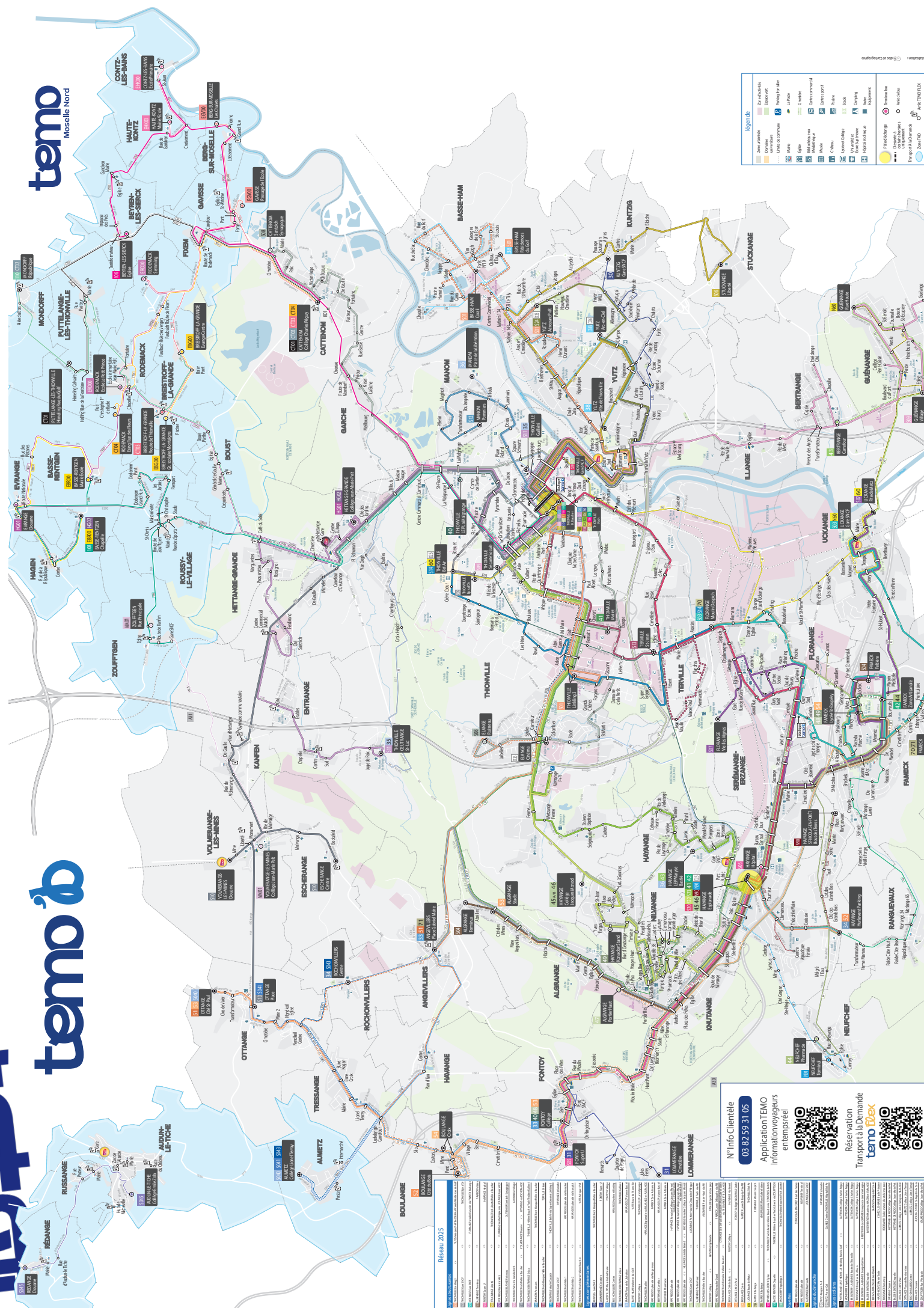
La réflexion menée repose sur la production d'éléments objectifs, permettant d'analyser les enjeux organisationnels et financiers liés à l'évolution des services de mobilité.

9.1 Données financières

9 - Annexe







पुस्तकालय